Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 09/12/2021

FOCH DISTRIBUTION E.Leclerc rappelle BRUSCHETTA



- Noms des modèles ou références concernés : **Toutes nos recettes**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **Lot Commercialisées entre le 14/10/2021 et le 20/10/2021**
- Conditionnements : **Frais emballé**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/10/2021 au 20/10/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Châtellerault**
- Distributeurs : **E.Leclerc Châtellerault**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le pain à bruschetta utilisé dans nos recettes a un taux d'oxyde d'éthylène non conforme (produit rappelé par le fournisseur)**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **L'oxyde d'éthylène est une substance cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction (en cas de consommation élevée et répétée).**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 4 novembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0549200450**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre